

Sainte-Thérèse, le 11 novembre 2016

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant l'adresse 3789, chemin d'Oka
(lot 5 685 845 et 5 685 846) à Saint-Joseph-du-Lac

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 25 octobre dernier,
concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièce jointe le document visé par votre demande. Il s'agit de:

1. Certificat d'autorisation du 25 octobre 2010, 2 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez
demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à
l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant
l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la
soussignée, au numéro 450-433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j.(3 pages)

Sainte-Thérèse, le 25 octobre 2010

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(LRQ, c. Q-2, article 22)

Développement Mitose inc.
6360, boulevard des Roseaies
Montréal (Québec) H1M 2S2

N/Réf. : 7430-15-01-02638-00
400746817

Objet : Travaux en zone inondable

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 23 août 2010 et reçue dûment complétée le 24 août 2010, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chap. Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Construction dans la plaine d'inondation vicennale de trois bâtiments commerciaux ayant une superficie de 223 m², 372 m² et 558 m², soit une superficie totale de 1 153 m², sur les lots 2 128 241 et 2 128 242, cadastre du Québec, ville de Saint-Joseph-du-Lac, MRC de Deux-Montagnes.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire de demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, signé par Jean-François Carrière, Développement Mitose inc., daté du 23 août 2010, 5 pages.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(LRQ, c. Q-2, article 22)

-2-

N/Réf.: 7430-15-01-02638-00
400746817

Le 25 octobre 2010

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



PR/YM

Pierre Robert
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides